



Comité de Quartier Pondeilh

Compte-rendu de la réunion du 18 mars 2024

La réunion débute à 20h05 et se déroule en présence de :

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

Frédéric LOUSTAU : Élu référent du quartier

Chantal RUSAK : Correspondante du quartier

Philippe GUILLEMANT : Correspondant du quartier

Monique ASSO : Correspondante du quartier

Valérie DARRIBÈRE : Responsable du service Cadre de Vie

Philippe GARROTÉ : Élu référent du quartier (absent – excusé)

Flora LAPERNE : Conseillère municipale (absente – excusée)

Adresses mails : ml-bistue@oloron-ste-marie.fr
p-garrote@oloron-ste-marie.fr
f-loustau@oloron-ste-marie.fr
p.guillemant@orange.fr
monique-asso@wanadoo.fr
chantal.rusak@gmail.com

Public : 27 personnes

Après avoir souhaité la bienvenue aux présents, Frédéric LOUSTAU donne la parole à Valérie DARRIBÈRE, responsable du service Cadre de Vie, pour la présentation des aménagements paysagers et urbains repensés aux Castors.

1) Aménagements paysagers et urbains repensés aux Castors

Le service Cadre de Vie avait été sollicité pour changer des prunus, dont l'état de santé était détérioré.

Après vérification, à cause de champignons infestant ces arbres (maladie dite du félin), certains doivent être enlevés, d'autres peuvent être conservés car non attaqués pour le moment.

Une proposition a été faite auprès des Représentants du Syndic pour repenser l'aménagement de cet espace afin de l'embellir, tout en respectant des arrosages minimales et moins de passage de tonte :

- conserver les prunus en bonne santé,
- à la place des prunus malades, créer des massifs avec des arbustes adaptés à l'ensoleillement d'un côté de l'avenue et à l'ombre de l'autre côté (prolongement de l'aire de jeux),
- de la même façon, des massifs seront créés autour des prunus restants,
- les bancs et poubelles disparates seront remplacés par d'autres, ancrés dans des dalles cimentées placées au plus près des massifs pour éviter la tonte à cet endroit-là.

Les travaux se dérouleront en deux temps : une partie au printemps, l'autre partie en automne.

Valérie présente un diaporama afin que le comité ait une vision de ces travaux.

Il est précisé qu'il faudra 3 années pour que la végétation se mette en place et avoir un rendu sympathique.

Le projet a été présenté en réunion de Syndic et le retour a été positif.

2) Compte-rendu de la Commission Circulation

Avant de donner la parole à F. GARCIA, il est rappelé que ce compte-rendu est le résultat du travail d'une commission à laquelle chacun avait été convié à participer (voir le point n°53 du compte-rendu du 26 septembre 2023).

Il a évidemment été tenu compte des remarques émises lors de précédentes réunions du comité.

Les propositions qui y sont faites devront être étudiées avec les Services Techniques et les élus pour faisabilité.

Marie-Lyse BISTUÉ indique qu'une réunion va être mise en place avec les élus et le service concerné, à qui les propositions ont été adressées.

Vous trouverez, à partir de la page 5, le compte-rendu de la Commission Circulation.

3) Retour sur le compte-rendu de la réunion du 12 décembre 2023

Frédéric LOUSTAU demande aux personnes présentes s'il y a des questions ou remarques par rapport au compte-rendu de la précédente réunion.

a) Une personne résidant Boulevard Henri Laclau revient sur le point concernant le cours d'eau la « Mielle » et la « Mielotte » et exprime ses craintes par rapport à une éventuelle inondation, la Mielle passant au fond de son jardin.

Le cours d'eau n'est pas nettoyé.

Réponse apportée lors de la réunion : Un barrage écrêteur a été mis en place il y a des années et les plantations d'arbres sur les berges, entre-autres, doivent remédier à cela.

Information après la réunion : En 2022, Paul BERGES, adjoint au service Cadre de Vie, était intervenu en réunion du comité de quartier pour faire un exposé sur l'entretien de la Mielle (voir le compte-rendu de la réunion du 20 septembre 2022).

Vous trouverez, à partir de la page 16, une note explicative, adressée le 5 octobre 2022 par le Syndicat Mixte des Gaves Oloron, Aspe, Ossau et leurs Affluents aux correspondants du comité, pour la restauration de ripisylve sur le cours d'eau de la Mielle. Cette note avait été transmise aux habitants de Pondeilh (ayant laissé leurs coordonnées lors des réunions).

b) Une personne tient à féliciter Jean CONTOU-CARRÈRE pour sa réactivité suite aux questions concernant les travaux de la rue Léo Lagrange.

4) Questions / Réponses

Point 69 : Rue du Layens

La chaussée est très abimée avec présence de nombreuses ornières.

De plus, la balayeuse ne semble pas passer dans cette rue.

Réponse : Un rebouchage des trous les plus importants a été réalisé le 24 mai dernier.

La balayeuse passe en fonction du planning, soit le mardi.

Point 70 : Rue Léo Lagrange

Les travaux de gaz étant terminés, le comité souhaiterait connaître la date à laquelle le goudronnage sera fait.

Réponse : Le goudronnage n'a pas pu être fait dû à la météo et un planning chargé.

Point 71 : Rue Frédéric Ozanan

L'élagage des arbres demandé lors de la dernière réunion (point 61) a été effectué.

Or, aucune coupe n'a été faite sur la hauteur. De ce fait, les feuilles s'entassent toujours dans les gouttières.

Réponse : Les arbres sont à la distance réglementaire et ne peuvent pas être coupés à hauteur des gouttières.

Point 72 : Lotissement sur l'ancien terrain Lacanette

La fin des travaux était prévue fin avril : plus d'activité ou presque à ce jour.

Réponse apportée lors de la réunion : Marie-Lyse BISTUÉ indique que la date avait été repoussée à l'automne. Le rendez-vous de l'adjointe au social avec la société PRELUDE, qui devait avoir lieu le 21 mars, a été reporté au 17 juin. La question lui sera posée.

Point 73 : Rue du 11 novembre

a) Une personne habitant cette rue demande la date de remplacement des éclairages (par les LEDS). L'obscurité à partir de 23h n'est pas rassurante pour les riverains du quartier.

Réponse : Après une réunion avec la Gendarmerie Nationale et le Centre d'Incendie et de Secours le 6 janvier 2023, le projet d'extinction partielle a été validé. Le quartier Pondeilh, quartier résidentiel, bénéficie de cette extinction, avec triple bénéfice : diminution de consommation énergétique, favorisation de la biodiversité et réduction de la pollution lumineuse. À ce jour, la mise en place de LEDS à détection de présence et l'enfouissement des réseaux de la rue ne sont pas programmés au PPI jusqu'à 2026.

b) Un habitant, dont le jardin jouxte le terrain du bâtiment « la ferme », indique que les ronces passent chez lui. Depuis qu'il est venu résider à Pondeilh, il est obligé de nettoyer ronces et herbes qui arrivent depuis ce bâtiment.

Réponse : Les Services Techniques ont bien pris note de cette doléance et effectueront régulièrement l'entretien de ce terrain.

Point 74 : Broyat

Une personne ayant fait la formation « traitement des déchets » a eu l'information que des points de « broyat » seraient disponibles dans chaque quartier. Qu'en est-il pour Pondeilh ?

Réponse apportée lors de la réunion : Pour le moment, il semble qu'il faille le récupérer à côté de la station d'épuration à Légugnon. En ce qui concerne la mise à disposition par quartier, la question va être posée au SICTOM.

5) Informations

Du 25 mars au 12 avril 2024 sont prévus des travaux de remplacement de la canalisation de distribution sur le réseau d'eau potable du Boulevard Henri Laclau.

La route sera barrée (du 1 bis à l'entrée de la rue Albert Camus) avec une déviation par la rue Léo Lagrange et la rue du 8 mai.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : mardi 18 juin 2024 à 20h à l'école maternelle de Pondeilh

COMITÉ DE QUARTIER – PONDEILH



18 MARS 2024




COMMISSION CIRCULATION

Pour une circulation apaisée dans le quartier Pondeilh

UNE COMMISSION CIRCULATION : POURQUOI?

- Nombreux retours en comité de quartier sur des incivilités et des comportements à risques
 - Des points accidentogènes / dangereux mis en évidence
 - Evolution des mœurs : de plus en plus de piétons et de cyclistes dans le quartier
 - Evolution de société : multiplication et massification des véhicules
- 
- Initier une démarche sur cette problématique
 - Faire le point sur les besoins, les envies
 - Fournir aux élus et aux services de la ville une base de discussion
- 

LA COMMISSION DE CIRCULATION ET SON TRAVAIL

- Appel à candidature en comité de quartier
 - 6 candidatures des habitants du quartier (nombre de participants non limité)
 - Plusieurs échanges par mails
 - 2 rencontres / réunions
- 
- Rédaction d'un document partagé par l'ensemble des participants à la commission
 - 9 propositions / pistes de réflexion



LES PROPOSITIONS

- 9 Propositions hiérarchisées selon leur urgence ou la possibilité de les mettre en œuvre (court, moyen et long terme)
- Des sujets divers allant des thématiques « dangerosité » à « cadre de vie »
- Plusieurs propositions possibles sur un même sujet



- Présentation des propositions

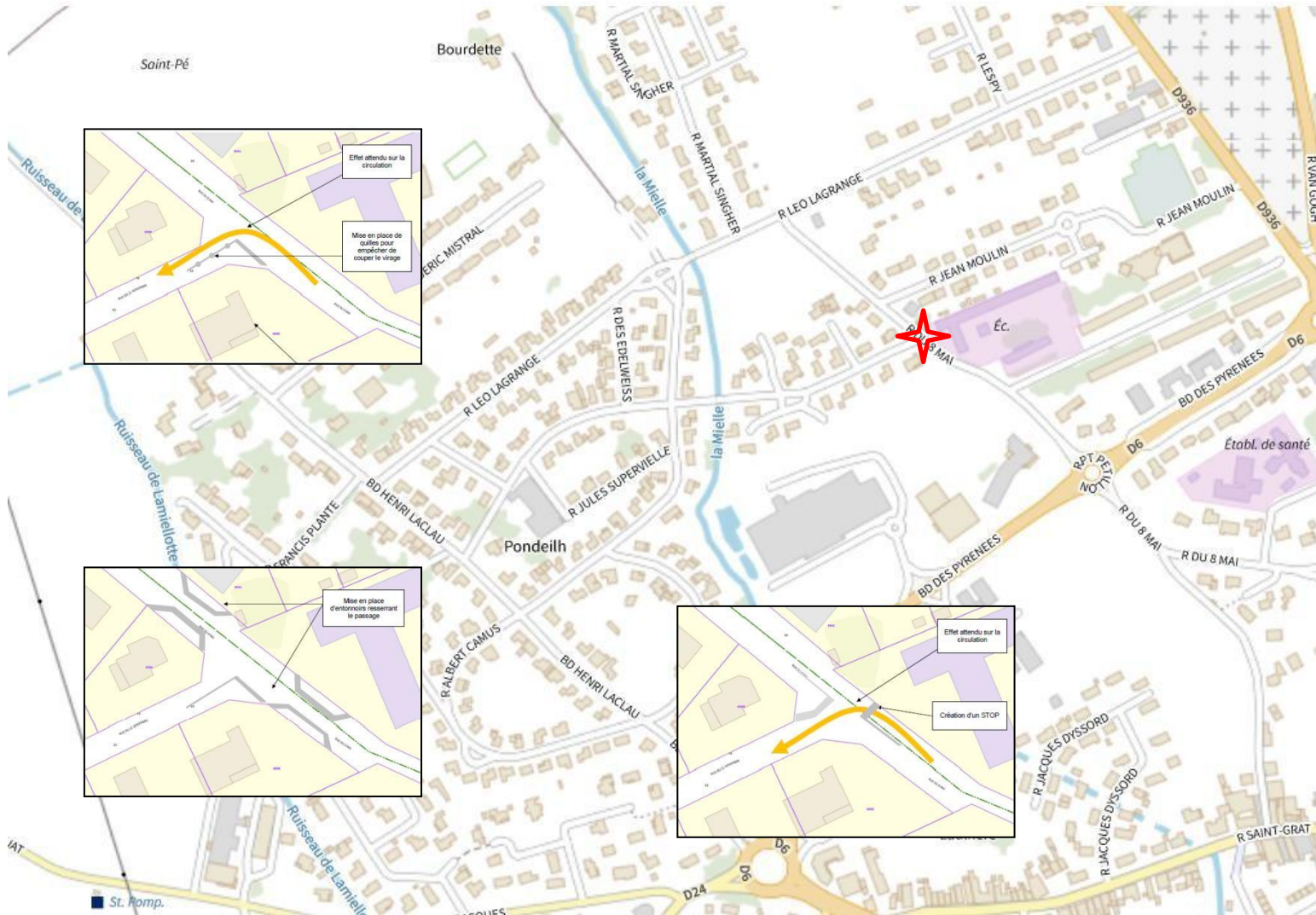
Note : La présentation qui vous est faite ne rentre pas dans le détail des propositions

A ce stade, le document transmis fait état des envies et des solutions imaginées par la commission. Il montre surtout une volonté d'explorer de nouvelles solutions, à l'image des aménagements réalisés récemment en ville

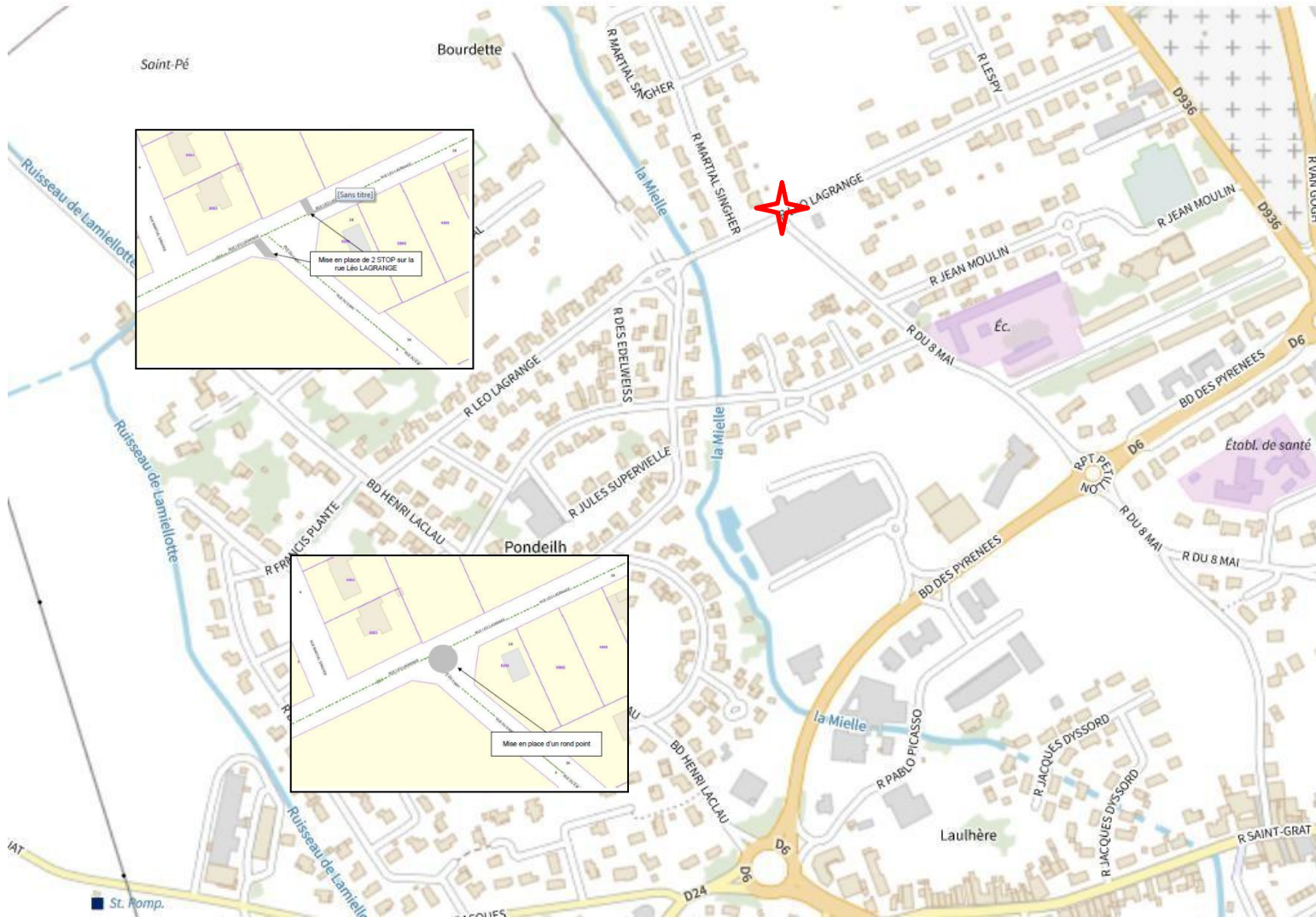
Il appartient aux services de la ville de valider, d'amender, de proposer, d'adapter nos propositions en fonction de la réglementation en vigueur et des possibilités techniques et financières de la commune



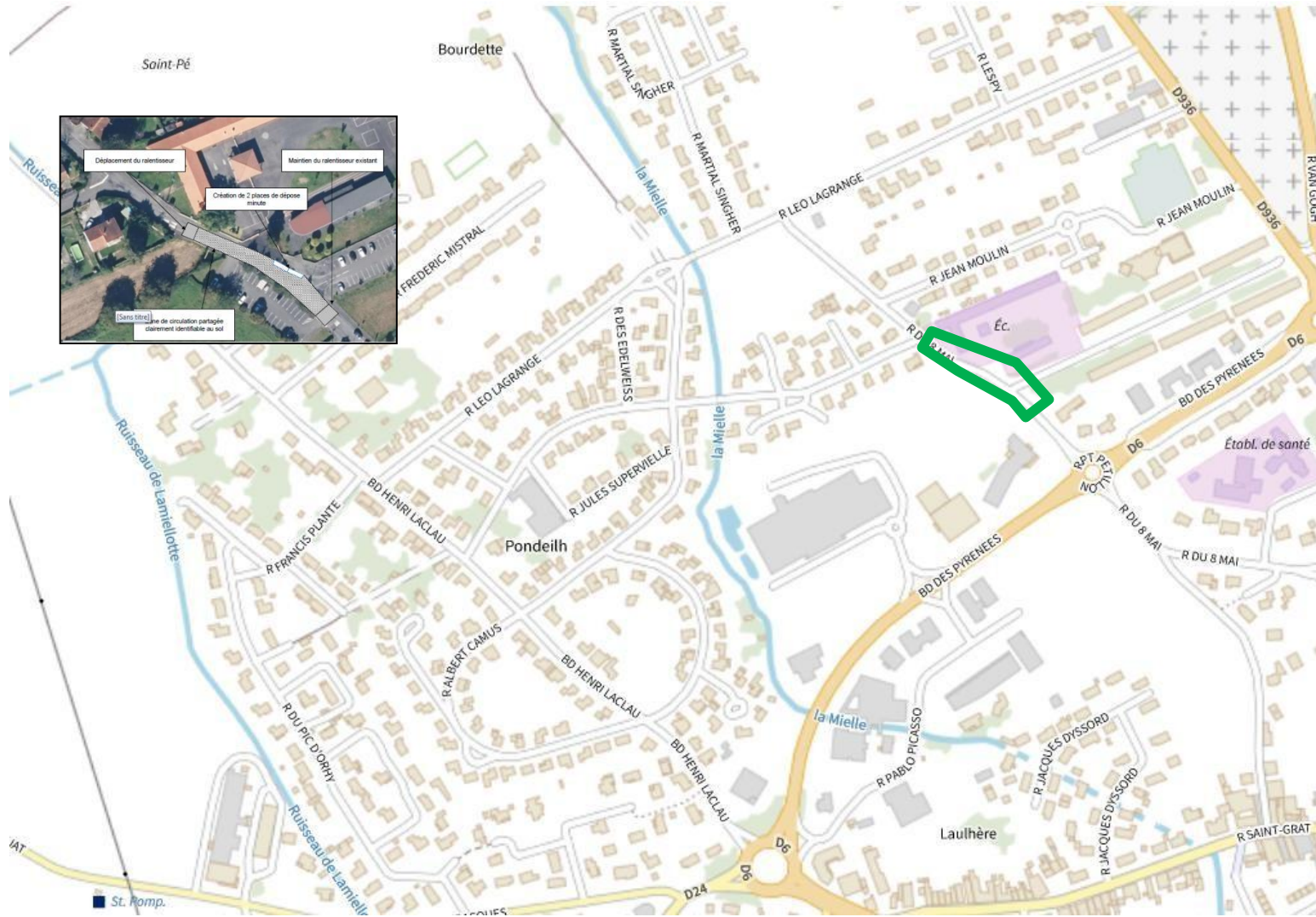
- Traitement d'un point accidentogène – Court terme
- 2 propositions d'aménagement



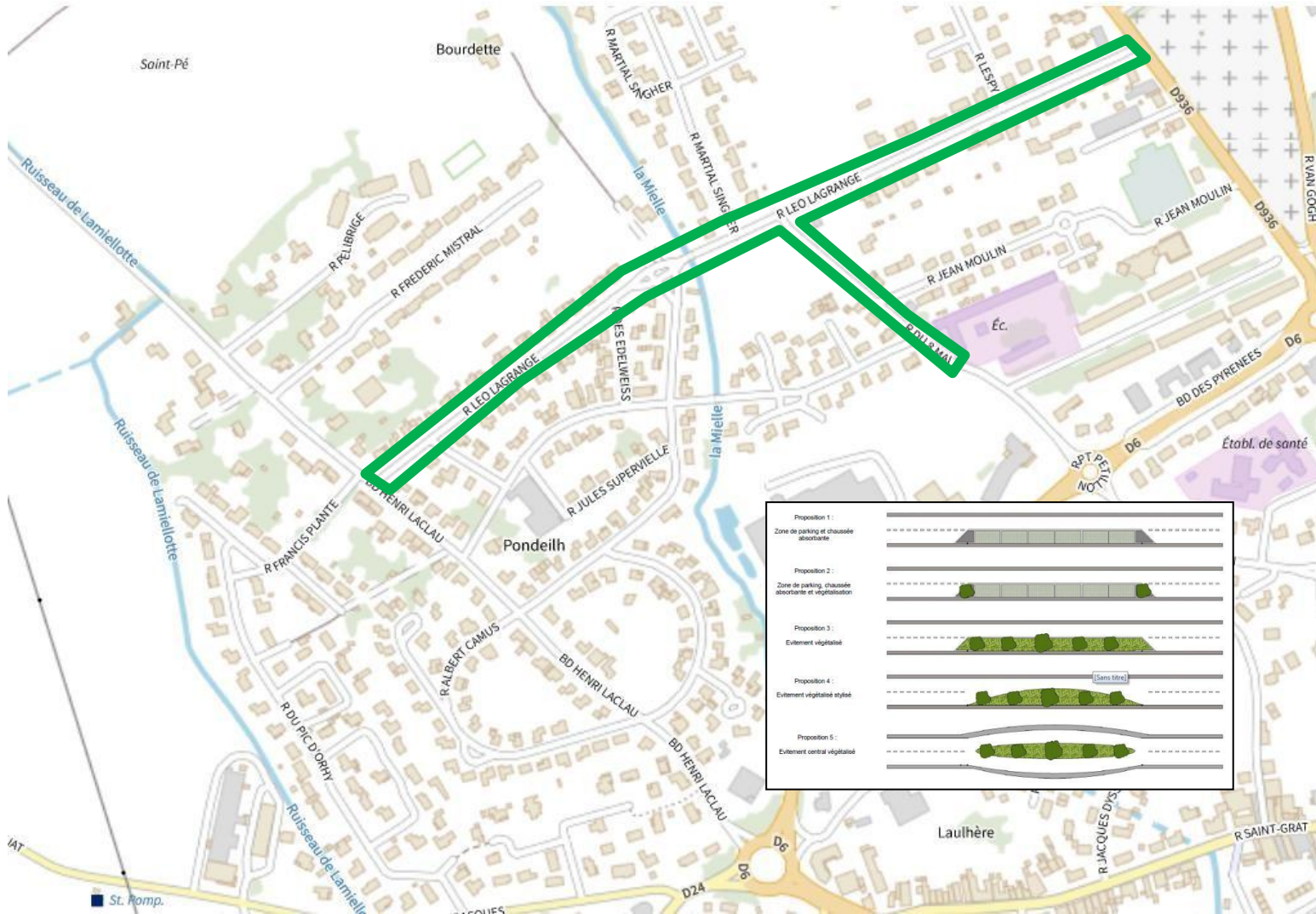
- Réaménagement d'un carrefour – Court terme
- 2 propositions d'aménagement



- Réaménagement autour de l'école Pondeilh – Moyen terme
- 1 proposition



- Aménagement des rues Léo Lagrange et du 8 Mai – Moyen terme
- 1 proposition



Annexe 2 : Note explicative sur la restauration de ripisylve sur le cours d'eau la Mielle



Oloron Sainte-Marie, le 05 10 2022

SYNDICAT MIXTE DES GAVES

Oloron, Aspe, Ossau
et leurs Affluents

A la UCHB - 12, Place de Jaca
64400 OLORON SAINTE-MARIE
Tél. : 05 59 10 02 31
Courriel : technique@smgoao.fr

Restauration de ripisylve sur le cours d'eau la Mielle

Affaire suivie par : Florian GARCIA

Objet : Note explicative à destination des représentants du Comité de Quartier de Pondeilh

Dans le cadre de son Programme Pluriannuel de Gestion (déclaré d'Intérêt Général par arrêté préfectoral du 3 mai 2021), le Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et affluents va intervenir le long de la Mielle à la sortie du quartier Pondeilh (Boulevard Henri Laclau) jusqu'à la limite communale avec Moumour

Il s'agit ici de reconstituer une ripisylve le long du cours d'eau par la plantation de différentes essences d'arbres / arbustes à même de fournir, sur le long terme, un couvert végétal suffisant sur le cours d'eau.

La ripisylve désigne l'ensemble des boisements longeant les cours d'eau. L'absence ou la présence de cette formation a un impact fort sur l'écologie des rivières mais a aussi un impact direct sur la gestion hydraulique des cours d'eau.

Dans les faits, sur les Mielles, cette absence de strate arbustive / arborescente entraîne une fermeture du milieu par :

- un développement très important de la végétation semi-aquatique
- une consommation accrue d'oxygène pour dégrader la matière organique présente dans le lit du cours d'eau
- la rétention de sédiments par les végétaux

Cette intervention fait l'objet d'une convention entre la commune d'Oloron Sainte Marie et le SMGOAO et cadre le rôle de chacun notamment en termes d'entretien (débroussaillage, élagage sélectif) sur les 5 ans à venir. Une communication sur site via des panneaux d'informations est envisagée et doit faire l'objet de discussions entre la commune et le SMGOAO.

Dans un premier temps, seuls les abords de la voirie communale aujourd'hui interdite à la circulation sont concernés soit :

- la rive gauche du cours d'eau entre Pondeilh et la rue Camin deths Soutous sur environ 460m

- la rive droite entre la rue Camin deths Soutous et la limite communale avec Moumour sur environ 400 m

En parallèle, l'ensemble des propriétaires riverains des berges opposées ont été contactés par le SMGOAO mais n'ont pas fait part, à ce jour, de leur volonté à participer à cette démarche.

L'intervention consistera en la plantation de 170 plants composés d'aulnes, de noisetiers et de saules, végétation propre aux bords de cours d'eau qui seront espacés d'environ 5 m les uns des autres. Cette intervention sera réalisée par un prestataire retenu par le SMGOAO et suivie par ses services.

Les travaux devraient normalement pouvoir se réaliser avant la fin d'année 2022, entre les mois de novembre et décembre.